

Nantes, le 16 mars 2021

La Région s'engage pour la sécurité

La Région mobilise 3 M€ pour déployer un « Pacte régional de sécurité » dont l'objectif prioritaire est d'épauler les maires et les présidents d'intercommunalités dans les politiques de sécurité qu'ils déploient partout sur le territoire.

« La Région n'exerce pas de compétence directe en matière de sécurité. Mais face à l'insécurité qui grandit et qui suscite l'inquiétude de nos concitoyens, nous avons décidé d'en faire plus et de tendre la main aux maires qui sont en première ligne pour protéger les habitants. Nous mobilisons une première enveloppe de 3 millions d'euros pour aider les communes à financer de la vidéoprotection et des équipements pour leurs policiers municipaux. », indique Christelle Morançais.

Les principales mesures du Pacte :

Soutenir le financement des équipements pour les policiers municipaux : jusqu'à 30 000 euros de subventions par commune (60 000 € pour les 5 chefs-lieux de département : Nantes, Angers, Le Mans, La Roche-sur-Yon et Laval).

Soutenir le financement des caméras de vidéoprotection : jusqu'à 50 000 euros de subventions par commune (100 000 € pour les 5 chefs-lieux de département).

Soutenir le financement des centres de supervision urbains : jusqu'à 100 000 euros de subventions par commune (200 000 € pour les 5 chefs-lieux de département).

Travailler avec la gendarmerie nationale à la signature d'une convention visant à approfondir la coopération et renforcer la sécurité aux abords des lycées, dans nos transports ou en matière de protection des entreprises et des collectivités contre les cyber-attaques.

Mettre en place une Charte de respect des valeurs de la république et des principes de laïcité qui sera élaborée en concertation avec les acteurs concernés. Cette Charte visera à réaffirmer un certain nombre de principes essentiels comme la lutte contre toutes les formes de discrimination, l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle devra être obligatoirement signée par toutes les associations qui souhaitent bénéficier d'une subvention régionale.

En matière de sécurité, la Région a déjà engagé un certain nombre de mesures significatives :

- 8,8 millions d'euros pour renforcer la sécurité des lycées
- 70% des TER sont équipés de caméras de vidéoprotection
- Près de 200 policiers et militaires armés accèdent gratuitement à nos TER dans le cadre de leur déplacement domicile/travail
- Le Gouvernement a retenu la candidature des Pays de la Loire pour accueillir une antenne régionale du Cybercampus
- 1,2 million d'euros a été engagé pour soutenir les associations qui soutiennent notamment les victimes de violences conjugales, inceste...
- 30 jeunes du service civique se rendent chaque année à la rencontre des lycéens pour les sensibiliser sur des enjeux essentiels, comme le civisme et les valeurs de la République.

CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97